

# L'éthique, c'est pas automatique !

*Amener de l'éthique dans nos pratiques pourrait s'apparenter à un phénomène de mode tant ce mot semble aujourd'hui largement utilisé... Impossible en effet d'échapper à la « moralisation » de la vie politique ou du secteur bancaire. Cela pourrait aussi ressembler à un voile posé sur l'incontournable contrainte de l'efficace, imposant de faire mieux et plus intelligemment, le tout à moyen constant.*

*Or la réflexion éthique est au contraire pleine de sens et d'intérêt dans notre métier. L'accompagnement de personnes âgées vulnérables mais dotées de droits inaliénables, la gestion d'une vie collective constituée de multiples cas particuliers s'apparentent parfois à résoudre la quadrature du cercle !*

*Le questionnement, la confrontation de différents points de vue et la prise de recul s'avèrent alors particulièrement aidants. Mais pour être fructueuse, une telle démarche intellectuelle se construit. Laissez-nous vous éclairer sur la mise en œuvre concrète de cette pratique a priori abstraite...*



**Katy Giraud**  
Consultante et formatrice  
Cabinet Advisoria  
katy.giraud@advisoria.fr

© Nicolas CAVE

## La réflexion éthique, c'est quoi ?

Bien qu'il n'existe pas de définition unique, l'Anesm considère que l'éthique vise le « bien agir »<sup>1</sup>. Cette démarche intellectuelle permet de déterminer la meilleure attitude à adopter face à une situation sensible à laquelle ni le droit, ni la morale, ni le bon sens ne peuvent, par exemple, répondre directement. L'enjeu de cette réflexion est alors de confronter différents points de vue pour trouver le meilleur équilibre possible. La réflexion éthique va également permettre de poser des repères pour éclairer les prises de décision à venir.

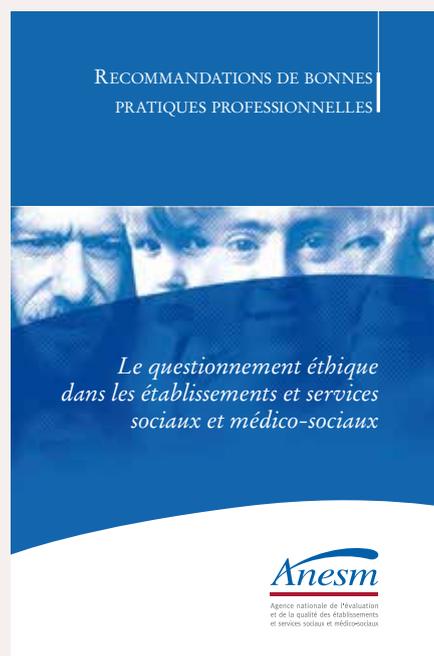
Prenons l'exemple de la question maintes fois traitée de la liberté d'aller et venir des personnes âgées dans les institutions. Nul n'est censé entraver le droit fondamental de chacun à circuler librement. Premier principe de droit. Mais le gestionnaire de l'établissement est aussi responsable de la sécurité des résidents,

autre principe incontournable, repris dans le contrat de séjour ou le règlement de fonctionnement. De ce paradoxe émerge directement la question éthique : comment concilier le droit et la liberté de chacun au sein d'un collectif régi par des règles et des contraintes de sécurité ?

Autre exemple, peut-être moins analysé dans la littérature mais pourtant si souvent rencontré en établissement : comment accompagner la vie intime des résidents ? Faut-il laisser deux personnes âgées vivre une nouvelle histoire sentimentale au sein de l'Ehpad alors même que leurs conjoints respectifs restés à domicile continuent de les visiter régulièrement ? Faut-il informer les enfants ? Qui décide ? Nulle réponse formelle dans vos ouvrages de référence. Seul un questionnement pluridisciplinaire pourra formuler des hypothèses de travail, valables à l'instant t de notre société et de ses évolutions.

## La réflexion éthique implique de croiser différents regards

Nécessairement collective, la réflexion éthique doit associer tous les points de vue en interne (usagers et/ou représentants, professionnels de différentes catégories) et intégrer idéalement des personnes de l'extérieur. Cet apport est d'ailleurs l'une des conditions citées par l'Anesm pour garantir la réussite d'une telle démarche. Concrètement, vous



1. ANESM – « Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux » - RBPP parue en juin 2010

devez intégrer à vos travaux un invité permanent qui peut être un philosophe, un sociologue ou toute autre personne étrangère à notre secteur mais qui aidera le groupe à prendre de la hauteur sur les sujets traités en les abordant sous un angle nouveau.

## A quelle échelle créer un groupe de réflexion éthique ?

Bien évidemment, chacun d'entre nous peut se targuer de disposer d'une « éthique » professionnelle nous permettant de réaliser les meilleurs choix au bon moment. Mais nous l'avons dit, une réflexion éthique visant le bien agir d'un établissement, d'une équipe voire d'un entourage tout entier au service des résidents implique d'élargir les débats à un ensemble d'acteurs. Or c'est précisément la taille et la composition de ce groupe qu'il vous faudra déterminer. Deux cas de figure sont alors à envisager :

- **Vous dirigez un établissement indépendant :** le premier avantage dont vous disposez est la facilité à constituer un groupe représentatif. Quelques professionnels choisis parmi les différentes catégories, quelques usagers et/ou représentants d'usagers, une personne ressource extérieure et le tour est joué. Mais votre configuration présente quelques limites : comment prendre de la hauteur alors que les personnes participant aux débats sont concernées par la question traitée (ou en connaissent des détails, susceptibles de parasiter leur objectivité) ? Comment ne pas considérer cette nouvelle instance comme surajoutée à toutes les commissions déjà existantes ? Le mieux est alors de vous rapprocher d'autres établissements du même type pour créer une instance « supra établissements ». Cela vous permettra d'élargir les points de vue, d'enrichir les débats et de maintenir une prise de distance suffisante avec les faits abordés.
- **Votre établissement est rattaché à une organisation multisites :** la création d'une instance de réflexion éthique commune doit être favorisée. Vous conservez alors une suffisante distanciation avec les situations concrètes problématiques et vous créez une instance originale,

dont le rôle particulier sera mieux identifié. Mais là encore quelques points de vigilance sont à observer : il vous faudra veiller à ne pas vous déconnecter du « terrain », à faire remonter régulièrement les questionnements exprimés et assurer une restitution systématique des travaux.

## Un groupe de réflexion éthique, ça sert à quoi et ça fonctionne comment ?

Le groupe de réflexion éthique que vous aurez constitué sera amené à se saisir de problématiques concrètes et précises qui lui seront rapportées par les personnes accompagnées, leurs proches et/ou les professionnels. Pour cela, prévoyez de mettre à disposition des fiches de saisine qui permettront à ceux qui le souhaitent d'exposer une situation qui leur apparaît complexe. En l'absence de telle sollicitation, le groupe peut également choisir de travailler sur un sujet plus général mais susceptible d'éclairer les équipes.

## « Une réflexion éthique implique d'élargir les débats à un ensemble d'acteurs. »

Dans tous les cas, les débats sont menés lors de temps de rencontre dédiés et programmés. Une saisine présentant un caractère d'urgence peut toutefois rendre nécessaire une réunion exceptionnelle du groupe. Les membres de cette instance sont informés au préalable du sujet mis en débat et reçoivent une bibliographie sélective qui leur permettra de se familiariser avec les différentes approches du thème. En effet, nous l'avons dit, la réflexion éthique tire sa richesse et sa pertinence du croisement de différents points de vue (juridique, philosophique, scientifique, religieux,...).

A l'issue des débats qui peuvent s'étaler sur une ou plusieurs réunions, le groupe produit un écrit résumant les approches et préconisations retenues. Cet avis sera alors un nouvel outil de référence à prendre en compte dans le projet d'éta-



A l'issue des débats, le groupe produit un écrit résumant les approches et préconisations retenues.

blissement, la co-construction des projets personnalisés ou la révision du règlement de fonctionnement par exemple...

Insistons enfin sur le rôle important de la personne que vous désignerez pour assurer le fonctionnement quotidien de l'instance. En effet, cette démarche, rythmée par les temps de débats, doit aussi s'appuyer sur un travail continu exigeant (enregistrement des saisines, recherches bibliographiques, rédaction des avis rendus par le groupe, organisation des réunions de travail et convocations des membres...) assuré par une personne dédiée. Cette même personne peut également assurer l'animation neutre des débats et un partage équitable du temps de parole. A vous alors de trouver le bon profil pour cette mission, nécessitant rigueur et ouverture d'esprit.

## Un véritable atout pour l'amélioration de la qualité de l'accompagnement

Ni instance de médiation ni instance de substitution aux circuits décisionnels classiques, le groupe de réflexion éthique devra trouver sa place et faire respecter son indépendance. Pour cela, outre le respect d'une stricte méthodologie de travail, ses membres seront amenés à respecter les principes fondamentaux de neutralité, de confidentialité, de bienveillance et de régularité. À vous alors de leur en donner les moyens, humains et financiers, en dégageant par exemple du temps dédié au fonctionnement de cette instance et en recrutant des membres extérieurs pour en garantir la pérennité et la légitimité. Gageons que ces quelques lignes vous auront définitivement convaincu de l'intérêt qualitatif d'un tel investissement ! ■